

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2016 - 054

L'an Deux Mil seize, le neuf juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de la commune de LA FLOTTE, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Léon GENDRE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL: 03/06/2016

ETAIENT PRÉSENTS :

M. GENDRE Léon, Maire. Mme EPAUD Marie-Thérèse, Mme VANOOST Maryse, M. BERTHOMES Simon-Pierre, M. CROCI Alain, Mme Masion TIVENIN Isabelle, Adjoint.

M. FRILLOUX Olivier. M. OGER Jacky. M. SALEZ Patrick, Conseillers Délégués, Mme BERTRANET Anne-Marie, Mme DROUIN Michèle. Mme SALIN Françoise. Mme BONIN BALMAS Elisabeth, M. LE BARON Philippe, M. PERRAIN Bernard, Mme ROBINEL Elsa, M. MENANTEAU Joël. Mme BERGERON Annie. M. HERAUDEAU Jean-Paul, Mme BICHON Véronique, Conseillers Municipaux

20

ONT DONNÉ POUVOIR : M. ZELIE Roger à Mme EPAUD Marie-Thérèse – Mme SICATEAU RIVIÈRE Céline à Mme Masion TIVENIN Isabelle – M. TIVENIN Bernard à M. HÉRAUDEAU Jean-Paul

3
23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. FRILLOUX Olivier

OBJET : TARIFS HORODATEURS 2016 (RAJOUT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'apporter le rajout suivant, à la délibération 2015-062 en date du 12 mai 2015 fixant les tarifs des horodateurs comme suit :

Portion du Cours Eugène Chauffour (de la rue de la Clavette à la rue de la Côte)

Période du **1^{er} juillet au 31 août**, y compris dimanches et jours fériés

Payant de 9H à 19H

1H00 gratuite une fois par jour par identification du n° d'immatriculation puis,

2H00 : 1 €

3H00 : 2 €

4H00 : 3 €

Au-delà 3 € l'heure

1 journée : 15 €

7 jours : 60 €

Pour mémoire, ci-dessous le reste sans changement

➤ **QUAI DE SÉNAC « Ouest »:**

Période : payant toute l'année, y compris dimanches et jours fériés

De 9H à 19H

Tarifs : 20 minutes gratuites 1 fois par 1/2 journée par identification du n° d'immatriculation puis

30 mn : 4 €

Temps maximum : 50mn

➤ **QUAI DE SÉNAC (côté Est) :**

Période : Payant du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H00.

Pas de période gratuite

Tarifs : 30 min : 1 €, 1H00 : 2 €, 1H30 : 4 €, 2H00 : 5 €

Pas de tarifs préférentiels

➤ **PLACE DE VERDUN :**

Période : du 1^{er} avril au 30 septembre, y compris dimanches et jours fériés

Payant de 9H à 19H

Mise en place de 2 tickets gratuits (30 mn une fois de 9H à 13H et une fois de 13H à 19H)

Durée limitée à 2H30

Tarifs :

30 min gratuites 1 fois par ½ journée par identification du n° d'immatriculation, puis

30 min: 0,50 €

1H00 : 1,20 €

1H30 : 2,00 €

2H00 : 3,00 €

➤ **SQUARE DU 11 NOVEMBRE 1918 (dit parking du marché) :**

Payant toute l'année y compris dimanches et jours fériés du :

1^{er} OCTOBRE au 31 MARS

de 9H à 13H

1^{er} AVRIL au 30 SEPTEMBRE

de 9H à 19H

Durée limitée de 2H30

Tarifs : 30mn gratuites 1 fois par ½ journée par identification du véhicule, puis

Tarifs : 30 min : 0,50 € 1H00 :1,20 € 1H30 :2,00 € 2H00 :3,00 €

➤ **COURS FÉLIX FAURE (du n°12 au n°18) :**

Période : Payant du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H30.

Tarifs : 30 min gratuites, puis :

30mn: 0, 50 €, 1H00: 1, 20 €, 1H30: 2 €, 2H00: 3 €

tarifs préférentiels pour les ayants droit : forfait 6 mois = 300 €

➤ **RUE DU RIVAGE :**

Période : du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H30.

Tarifs : 30 mn gratuites, puis :

30 mn: 0,50 €, 1H00: 1,20 €, 1H30: 2 €, 2H00: 3 €

Pas de tarifs préférentiels

➤ **AVENUE DE LA PLAGE :**

Période : du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H30.

Tarifs : 30 mn gratuites, puis :

30 mn: 0,50 €, 1H00: 1,20 €, 1H30: 2 €, 2H00: 3 €

Pas de tarifs préférentiels

➤ **PARKING DE L'ARNAIRAUD:**

Période : du 1^{er} avril au 30 septembre de 7H à 13H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H00.

Tarifs :

30 mn : 0,50 €, 1H00 : 1,20 €, 1H30 : 2 €, 2H00 : 3 €

Pas de tarifs préférentiels.

➤ **PARKING DE L'ARNAIRAUD « Est »**

Période du 1^{er} juillet au 31 août, y compris dimanches et jours fériés

Payant de 9H à 13H

Durée limitée de 2H30.

Tarifs :

½ heure gratuite, puis :

30 mn : 0,50 €, 1H00 : 1,20 €, 1H30 : 2 €, 2H00 : 3 €

Pas de tarifs préférentiels.

➤ **PARKING « Camille MAGUÉ » :**

Période : payant toute l'année

*du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H

*et du 1^{er} octobre au 31 mars de 9H à 13H, y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H30.

Tarifs : 30 mn gratuite, puis

1H00 : 2 €, 1H30 : 4 €, 2H00 : 5 €

Pas de tarifs préférentiels

➤ **COURS Eugène CHAUFFOUR :**

Période : du 1^{er} juillet au 31 août de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Tarifs : 1H gratuite 1 fois par jour par identification du n° d'immatriculation, puis

2H00 : 1 €, 3H00 : 2 €, 4H00 : 3 €, Au-delà 3 € de l'heure

Pas de tarifs préférentiels.

➤ **LA CLAVETTE ou SAINTE CATHERINE ou LA SAUZAIE**

Période du 1^{er} juillet au 31 août, y compris dimanches et jours fériés

Payant de 9H à 19H

abonnements :

Vente d'abonnements en mairie pour **résidents permanents, secondaires, salariés et plaisanciers :**

Sur présentation de justificatifs (taxe habitation, taxe foncière, contribution foncière des entreprises, contrat de travail, contrat de location saisonnière...)

15 € = 1 semaine

40 € = 1 mois

80 € = 2 mois

tarifs sur horodateurs accessibles à tous :

1H00 gratuite une fois par jour par identification du n° d'immatriculation, puis

2H00 : 1 €

3H00 : 2 €

4H00 : 3 €

Au-delà 3 € l'heure

1 journée : 15 €

1 semaine : 60 €

Rappel

Le tarif préférentiel ne donne pas droit à une place de stationnement réservée, mais permet aux titulaires d'un abonnement d'accéder librement à ces trois parkings.

Le ticket abonnement devra être apposé de façon lisible derrière le pare-brise du véhicule

Rue Montcereau (le long du parking du Clos Biret)

Période : du 1^{er} avril au 30 septembre de 9H à 19H y compris les dimanches et jours fériés.

Durée limitée de 2H30.

Tarifs :

½ heure gratuite, puis :

30mn : 0,50 €, 1H00 : 1,20 €, 1H30 : 2 €, 2H00 : 3 €

Pas de tarifs préférentiels

Forfait stationnement

Instauration d'un tarif préférentiel pour les ayants droit : forfait 6 mois = 300 € Avenue de la Plage (en plus des 3 parkings actuels Place de Verdun, Place du 11 novembre 1918, cours Félix Faure) dans les mêmes conditions, soit

- ceux qui payent une taxe d'habitation
- ceux qui payent la Contribution Foncière des entreprises
- ceux qui produisent un contrat de travail : salariés ou contrat de location saisonnière

Remise d'une carte d'abonnement pour 1 seul véhicule

1 seule carte d'abonnement attribuée par riverain, commerçant, salarié

Le tarif préférentiel ne donne pas droit à une place de stationnement réservée, mais permet aux titulaires d'une carte d'abonnement d'accéder librement à ces quatre parkings.

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an susdits

Pour copie conforme, le 23 juin 2016

Le Maire

L. GENDRE



certifié exécutoire par le Maire

compte tenu de la réception

en Préfecture le,

de l'affichage le,

28 JUN 2016

17 JUN 2016

